

Les invendus alimentaires du marché Saint-Martin seront compostés sur le toit du marché

La Ville de Paris va signer une convention d'occupation du toit du marché couvert Saint Martin avec la société « Sous les fraises », pour lui permettre d'installer un laboratoire d'analyse de gestion des bio-déchets du marché. Il permettra de composter sur place les invendus alimentaires.

Depuis le début de la mandature, Paris s'est inscrite dans une importante dynamique d'économie circulaire. Elle s'est déjà traduite par l'adoption du Livre blanc des Etats généraux de l'économie circulaire du Grand Paris et le soutien à de nombreux projets innovants qui participent à la trajectoire « zéro déchet » de la capitale.

Lors du renouvellement des gestionnaires des marchés alimentaires parisiens, la Ville a demandé aux délégataires de s'engager dans le tri des bio-déchets. Dans ce cadre, la société « Sous les fraises » spécialisée dans la mise en œuvre de dispositif d'agriculture urbaine, a présenté un projet d'optimisation des déchets organiques collectés parmi les invendus alimentaires de la Halle Saint-Martin. L'objectif est de composter ces invendus directement sur le toit du marché couvert.

Cette expérimentation de compost fera l'objet d'une analyse en laboratoire in situ, ainsi que d'une certification par des organismes agréés avant le lancement de la commercialisation. « Cette expérimentation visant à la production d'un compost de qualité participera à l'essor d'une agriculture urbaine durable dans la capitale » se réjouit Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris, en charge des espaces verts, de la nature et de la protection de la biodiversité.

Pour Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat et des professions libérales et indépendantes, « ce projet expérimental s'inscrit pleinement dans la politique de la Ville de Paris en matière d'exemplarité écologique des marchés découverts et couverts parisiens. Cette ambition, initiée par la mise en œuvre du tri et de la collecte des bio-déchets sur les marchés couverts, fait écho au plan propreté annoncé par la Maire de Paris ».

« Ce projet de compost innovant répond au défi de notre ville : faire du durable avec du local, pour protéger la planète et associer les Parisiennes et Parisiens à une gestion de proximité de leurs déchets », salue pour sa part Antoinette Guhl, adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de l'innovation sociale.